



VISA D - ÉTUDES

Page 1

Feuille d'information pour les personnes désirant étudier en Suisse (plus de 90 jours).

INFORMATIONS GENERALES SUR LES ÉTUDES:

Les demandes de "Visa D - Études" doivent être déposées UNIQUEMENT auprès du Consulat Général de Suisse à Istanbul.	<input type="checkbox"/>
Les requérants doivent déposer la demande en personne (y compris les mineurs).	<input type="checkbox"/>
Le Consulat Général de Suisse se réserve le droit de ne pas accepter les dossiers incomplets.	<input type="checkbox"/>
Aucun document délivré par voie électronique (en ligne) ne sera accepté.	<input type="checkbox"/>
La demande pour études est transmise à l'office compétent de l'autorité cantonale des migrations en Suisse qui détient le pouvoir de décision. Le Consulat Général de Suisse ne peut établir le visa qu'après avoir obtenu l'autorisation de l'autorité cantonale des migrations.	<input type="checkbox"/>
Une période d'attente d'au moins 8 à 10 semaines doit être prévue (voire plus, selon la situation et les autorités).	<input type="checkbox"/>
Pour de plus amples informations concernant le "Visa D - Études" écrivez à: istanbul.visa@eda.admin.ch	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS POUR LA DEMANDE «VISA D – ÉTUDES»

Veillez préparer les documents dans l'ordre suivant, <u>sans</u> les agraffer.	<input type="checkbox"/>
Tous les documents doivent être établis au nom du requérant.	<input type="checkbox"/>
Le Consulat Général de Suisse se réserve le droit de réclamer des documents supplémentaires.	<input type="checkbox"/>
Trois formulaires de demande pour un visa national D (Demande pour un visa de long séjour) <ul style="list-style-type: none">o https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.htmlo Document complété en allemand, français, italien ou anglaiso Tous les formulaires doivent être signés personnellement (pour les mineurs, un de leurs représentants légaux doit signer le formulaire de visa)o Complétés à la machine à écrire, en ligne ou en majuscules (avec un stylo à bille noir ou bleu)o Veuillez indiquer votre numéro de téléphone et votre adresse électronique !	<input type="checkbox"/>
Quatre photos identiques, récentes et biométriques <ul style="list-style-type: none">o Pour de plus amples informations, voir: www.schweizerpass.admin.ch/dam/data/pass/ausweise/fotomustertafel.pdf	<input type="checkbox"/>
Passeport valide: <ul style="list-style-type: none">o Établi durant les 10 dernières annéeso Minimum 2 pages video Au moment de la délivrance du visa, le passeport doit être valable pendant au moins trois mois supplémentaires.	<input type="checkbox"/>
Deux copies du passeport (l'original et deux (2) copies) <ul style="list-style-type: none">o Veuillez faire des copies lisibles sur des feuilles A4o Première page (page avec les données biométriques)o Si applicable, les visas précédents et les timbres d'entrée/sortie	<input type="checkbox"/>
Suite de la deuxième page / Veuillez tourner la page	

VISA D - ÉTUDES

Page 2

TOUS LES DOCUMENTS ANNEXÉS, DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉS DANS UNE DES LANGUES NATIONALE SUISSE ET FOURNIS EN DEUX EXEMPLAIRES

L'étudiant/e ou un/e garant/e en Suisse doit pouvoir prouver que les frais d'études peuvent être couverts conformément aux directives cantonales. Au moins un des documents mentionnés ci-dessous doit être soumis (deux (2) exemplaires):

- une déclaration d'engagement ainsi qu'une attestation de revenu ou de fortune d'une personne solvable établie en Suisse (si cette dernière est d'origine étrangère, elle doit être titulaire d'une autorisation de séjour ou d'établissement)
- une confirmation d'une banque reconnue en Suisse attestant l'existence de valeurs patrimoniales suffisantes; sont considérées comme reconnues en Suisse les banques autorisées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)
- une garantie ferme d'octroi de bourse d'étude ou de prêt de formation (en francs suisses)
- Attestation de versement des taxes de la première année d'étude

Attestation d'inscription de l'établissement scolaire ou de l'Université en Suisse (l'original et deux (2) copies)

Diplômes et certificats d'écoles (l'original et deux (2) copies)

Un curriculum vitae (deux (2) exemplaires)

Une lettre expliquant les motivations et le but des études envisagées, tout comme les futurs projets (deux (2) exemplaires)

Une lettre signée par laquelle la personne s'engage quitter la Suisse à la fin des études (deux (2) exemplaires)

Frais de visa: Pour les étudiant-e-s le droit de visa est gratuit

INFORMATION: Lors du dépôt de sa demande le requérant sera interrogé dans la langue choisie pour ses études

Bourse d'études: Chaque année, la Suisse met deux bourses d'études universitaires à disposition de ressortissants turcs désirant à étudier en Suisse. D'une durée de 9 mois, ces bourses sont destinées uniquement aux étudiants post-grade. Les procédures pour ces bourses sont menées en collaboration avec le Ministère turc de l'éducation nationale qui diffuse, chaque année au mois d'août, un communiqué sur son website: www.meb.gov.tr. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Ambassade de Suisse à Ankara: ank.vertretung@eda.admin.ch